

NOTE : Avant de remplir ce document, veuillez consulter le [guide](#).
Le pictogramme ● renvoie à la partie « lexique » du [guide](#).

Ce document s'adresse à toute personne désirant faire vérifier par la Commission l'existence de droits personnels ou réels sur sa propriété. Ces vérifications sont plus souvent demandées lors des événements suivants :

- Offre d'achat conditionnelle;
- Vérification de la légalité d'une construction ou d'une utilisation autre qu'agricole;
- Renouvellement d'une hypothèque;
- Demande d'assurance;
- Bornage;
- À la demande de la municipalité;
- Pour toute autre raison telle que l'obtention d'un certificat du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, etc.

Afin de vous assurer que ce document s'adresse bien à vous, répondez aux questions suivantes :

1- Demandez-vous l'émission d'un permis de construction (art. 32) ?

oui non

2- Désirez-vous procéder à la vente, à la cession ou à la donation d'une superficie de droits acquis (lotissement ou aliénation, art. 32.1) ?

oui non

Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, vous devez remplir un « [Formulaire de déclaration d'exercice d'un droit](#) ». Dans la négative, veuillez remplir ce document.

1 IDENTIFICATION

1.1 Personne demandant la vérification ●						Cochez si plus d'une personne et remplissez l' annexe	
Nom et prénom en lettres moulées						Ind. rég.	Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public						Ind. rég.	Téléphone (travail)
						Poste	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur
Courriel							

1.2 Mandataire ●						Cochez si plus d'une personne et remplissez l' annexe	
Nom et prénom en lettres moulées						Profession	
Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public						Ind. rég.	Téléphone (travail)
						Poste	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur
Courriel							

1.3 Propriétaire		Cochez si identique à la section 1.1				Cochez si plus d'une personne et remplissez l' annexe	
Nom et prénom en lettres moulées						Ind. rég.	Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public						Ind. rég.	Téléphone (travail)
						Poste	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur
Courriel							

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS FAISANT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION

2.1 Lot(s) visé(s) par la vérification					Veillez joindre une copie des titres pour chaque lot
Lot	Rang	Cadastre	Superficie ● (ha)	Municipalité	

2.2 Autres lots composant la propriété visée par la vérification de droits

Lot	Rang	Cadastre	Superficie [●] (ha)	Municipalité

3 QUEL TYPE D'UTILISATION VOULEZ-VOUS FAIRE VÉRIFIER ? (un choix seulement)

Type d'utilisation	Section à remplir
Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur les lots visés à la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) (art. 101 / 103)	4.1
Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur un (des) lot(s) visé(s) acquis avant la date de l'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) dans votre municipalité par le gouvernement, un de ses ministres, un organisme public ou une personne habilitée à exproprier (art. 104)	4.2
Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur un (des) lot(s) visé(s) adjacent(s) à un chemin public où les services d'aqueduc et d'égout sanitaire sont autorisés par règlement municipal adopté avant la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) et approuvé conformément à la Loi (art. 105)	4.3
Une résidence implantée sur le(s) lot(s) après la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) dans votre municipalité, mais avant le 1 ^{er} juillet 1988 par le propriétaire dont le titre de propriété [●] est inscrit avant l'entrée en vigueur de ce décret (art. 31)	4.4
Une résidence localisée à l'intérieur d'une superficie de 100 hectares ou plus (art. 31.1)	4.5
Une résidence implantée ou à être implantée sur le(s) lot(s) après la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) dans votre municipalité, par une personne dont la principale occupation est l'agriculture (art. 40) [●]	4.6

4 VÉRIFICATION(S) DEMANDÉE(S)

Remplissez la section visée (4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5 ou 4.6) selon la réponse inscrite à la section 3.

4.1 Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur les lots visés à la date d'entrée en vigueur du décret affectant ces lots (art. 101 / 103)

1- L'utilisation effective et réelle était-elle de nature: résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

2- Sur quelle superficie s'exerçait cette utilisation à d'autres fins que l'agriculture: _____ m²

3- Cette utilisation à d'autres fins que l'agriculture s'est-elle maintenue jusqu'à ce jour: oui non

Si non, cochez la case qui s'applique à votre situation:

abandon depuis quand: _____

démolition ou incendie depuis quand: _____

déménagement ou déplacement depuis quand: _____

transformation depuis quand: _____ précisez: _____

4- Une nouvelle utilisation à d'autres fins que l'agriculture a-t-elle été ajoutée sur les lots visés ?

oui depuis quand: _____ précisez: _____

non

4.2 Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur un (des) lot(s) visé(s) acquis avant la date de l'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) dans votre municipalité, par le gouvernement, un de ses ministres, un organisme public ou une personne habilitée à exproprier (art. 104)

Date d'acquisition (année/mois/jour)	Date d'autorisation d'acquisition ou d'utilisation (année/mois/jour)
N° du règlement / décret	Entrée en vigueur du règlement / décret

Utilisation projetée : construction d'un bâtiment remplacement d'un bâtiment autre (ex. : antenne de communication, terrain de base-ball, etc.)

Précisez l'utilisation projetée : _____

4.3 Une utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur un (des) lot(s) visé(s) adjacent(s) à un chemin public où les services d'aqueduc et d'égout sanitaire sont autorisés par règlement municipal adopté avant la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) et approuvé conformément à la Loi (art. 105)

Le nom du chemin			
Numéro du règlement d'aqueduc	Date d'adoption (année/mois/jour)	N° du règlement d'égout sanitaire	Date d'adoption (année/mois/jour)

Type d'utilisation : résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

Utilisation projetée : construction remplacement ajout

Précisez l'utilisation projetée : _____

Note : Vous devez joindre une attestation municipale

4.4 Une résidence implantée sur le(s) lot(s) après la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) dans votre municipalité, mais avant le 1^{er} juillet 1988, par le propriétaire dont le titre de propriété est inscrit avant l'entrée en vigueur de ce décret (art. 31)

Date d'implantation de cette résidence : _____

La propriété était-elle vacante avant cette date : oui non

4.5 Une résidence localisée à l'intérieur d'une superficie de 100 hectares ou plus (art. 31.1)

Quelle est la superficie de la propriété constituée d'un lot ou d'un ensemble de lots contigus ou réputés contigus en zone agricole :

_____ hectare(s)

Y-a-t-il déjà une résidence sur les lots visés ?

oui depuis quand _____

non

QUOI FAIRE MAINTENANT ?

A- Les documents suivants doivent obligatoirement accompagner le présent document :

Un chèque ou mandat-poste payable à l'ordre du ministre des Finances du Québec. Pour connaître les frais applicables, veuillez vous référer à la tarification en vigueur disponible au www.cptaq.gouv.qc.ca en suivant le chemin : [Accueil/Documents/Frais applicables](#);

Une copie de l'extrait de la matrice graphique disponible auprès de la municipalité, n'excédant pas le format 11 x 17, illustrant chacun des lots visés;

Une copie du titre de propriété ● pour chacun des lots visés;

Un plan fait à l'échelle ●, daté, signé et indiquant les points cardinaux, la localisation des bâtiments que l'on retrouve sur chacun des lots visés et les distances (en mètres) entre ceux-ci, les lignes de lots et le chemin public. Le plan doit, de plus, identifier la superficie de droits reconnus visés par l'article 101 de la Loi et la superficie sur laquelle vous prétendez, le cas échéant, vous prévaloir du droit d'extension prévu à l'article 103 de la Loi.

B- Les documents suivants sont plus spécifiquement demandés dépendamment de la section concernée :

Section 4.1 (art.101/103)

Une copie du rapport d'incendie, du permis de démolition ou une attestation d'un officier municipal indiquant la date de destruction totale ou partielle du bâtiment ou tout autre document permettant d'établir la date de cette destructions;

Le permis de construction;

Le rôle d'évaluation foncière de l'année du décret ●, de l'année 2001 et de l'année courantes;

Tout autre document pertinent (photos, factures, contrats, etc.).

Section 4.2 (art. 104)

Le permis de construction;

Tout autre document pertinent (photos, factures, contrats, arrêté en conseil, décret du gouvernement, règlement municipal, etc.).

Section 4.3 (art. 105)

Une attestation du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité indiquant la date d'adoption et d'approbation des règlements municipaux prévoyant l'installation des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la nature des usages permis par les règlements municipaux sur les superficies faisant l'objet de la déclaration.

Section 4.4 (art. 31)

Une copie des permis pertinents;

Le rôle d'évaluation foncière de l'année suivant la construction et de l'année courante.

Section 4.5 (art. 31.1)

Une copie des permis pertinents;

Le rôle d'évaluation foncière de l'année suivant la construction et de l'année courante.

Section 4.6 (art.40)

Une description de l'exploitation agricole indiquant la superficie totale possédée et la superficie louée s'il y a lieu, la superficie en culture, le type de culture, la liste du cheptel, de la machinerie et des bâtiments agricoles;

Une copie des documents financiers ● de la dernière année fiscale (états financiers, déclaration de revenus, état de rémunération de l'employé, etc.).

Pour la section B, si des documents sont inexistants, prière de les indiquer et d'en identifier les raisons :

ANNEXE : IDENTIFICATION

1 IDENTIFICATION

1.1 Personne demandant la vérification

Nom et prénom en lettres moulées						Ind. rég.	Téléphone (résidence)			
Nom de la personne morale						Ind. rég.	Téléphone (travail)			
Municipalité	MRC	Société/Corporation	Ministère	Organisme public		Poste				
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)			
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur			
Courriel										

1.2 Mandataire

Nom et prénom en lettres moulées						Profession				
Nom de la personne morale						Ind. rég.	Téléphone (travail)			
Municipalité	MRC	Société/Corporation	Ministère	Organisme public		Poste				
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)			
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur			
Courriel										

1.3 Propriétaire

Nom et prénom en lettres moulées						Ind. rég.	Téléphone (résidence)			
Nom de la personne morale						Ind. rég.	Téléphone (travail)			
Municipalité	MRC	Société/Corporation	Ministère	Organisme public		Poste				
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)						Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)			
Ville, village ou municipalité			Province	Code postal		Ind. rég.	Télécopieur			
Courriel										

Note : Copiez cette annexe si nécessaire.

